

Dispositif Argent de Poche



20€
par mission



Mairie de Chomérac
10, rue du Bosquet
04 75 65 10 53
mairie@chomerac.fr

Dossier d'inscription

Année scolaire 2023 - 2024

PHOTO

NOM _____

Prénom _____

Sexe (cochez) : M F

Date de naissance _____ Âge _____

Adresse _____

Tél. : ____/____/____/____/____

Tél. père : ____/____/____/____/____ Tél. mère : ____/____/____/____/____

ou représentant légal : ____/____/____/____/____

Adresse mail _____ @ _____

Situation (cochez) Lycéen(ne) Collégien(ne)

Etablissement _____ classe _____

Disponibilités

- | | | |
|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Vacances d'automne | <input type="checkbox"/> 24 octobre au 26 octobre 2023 | <input type="checkbox"/> 31 octobre au 3 novembre 2023 |
| <input type="checkbox"/> Vacances d'hiver | <input type="checkbox"/> 20 février au 22 février 2024 | <input type="checkbox"/> 27 février au 29 février 2024 |
| <input type="checkbox"/> Vacances de Printemps | <input type="checkbox"/> 16 avril au 18 avril 2024 | <input type="checkbox"/> 23 avril au 26 avril 2024 |

Pièces à joindre

- Justificatif de domicile
- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte Vitale)
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Certificat de scolarité
- Autorisation parentale (au verso)

Signature du candidat

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné,
NOM / Prénom _____ en qualité de Mère,

NOM / Prénom _____ en qualité de Père,

OU

NOM / Prénom _____ en qualité de tuteur légal,

Après avoir pris connaissance des points suivants :

- ✓ La commune de Chomérac ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participant à l'opération « Argent de poche » et la somme versée pour la participation ne pourra pas être considérée comme un salaire.
- ✓ Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert de leur tuteur. Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale est demandée lors de l'inscription du jeune. Si le jeune est amené à se blesser, au cours de l'activité ou au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris par son propre régime de couverture sociale.
- ✓ La commune de Chomérac s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » lié à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et accidents pouvant survenir à un tiers dans le cadre du déroulement des chantiers. Tous les participants sont tiers, les uns par rapports aux autres.
- ✓ La participation aux missions du dispositif « argent de poche » implique que les jeunes seront amenés à effectuer des déplacements pédestres sur le territoire de la commune.

Autorise mon enfant :

NOM _____

Prénom _____

Domicilié(e) _____

à participer au dispositif « Argent de poche ».

Dans le cadre des missions « Argent de poche », des reportages photos ou vidéo peuvent être réalisés avec vos enfants ; ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les chantiers effectués sur la commune et non à des fins commerciales.

Autorise les prises de vue de mon enfant

Refuse les prises de vue de mon enfant

Fait à _____ le _____

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

NOM/Prénom
Mère

NOM/Prénom
Père

OU

NOM/Prénom
Tuteur